

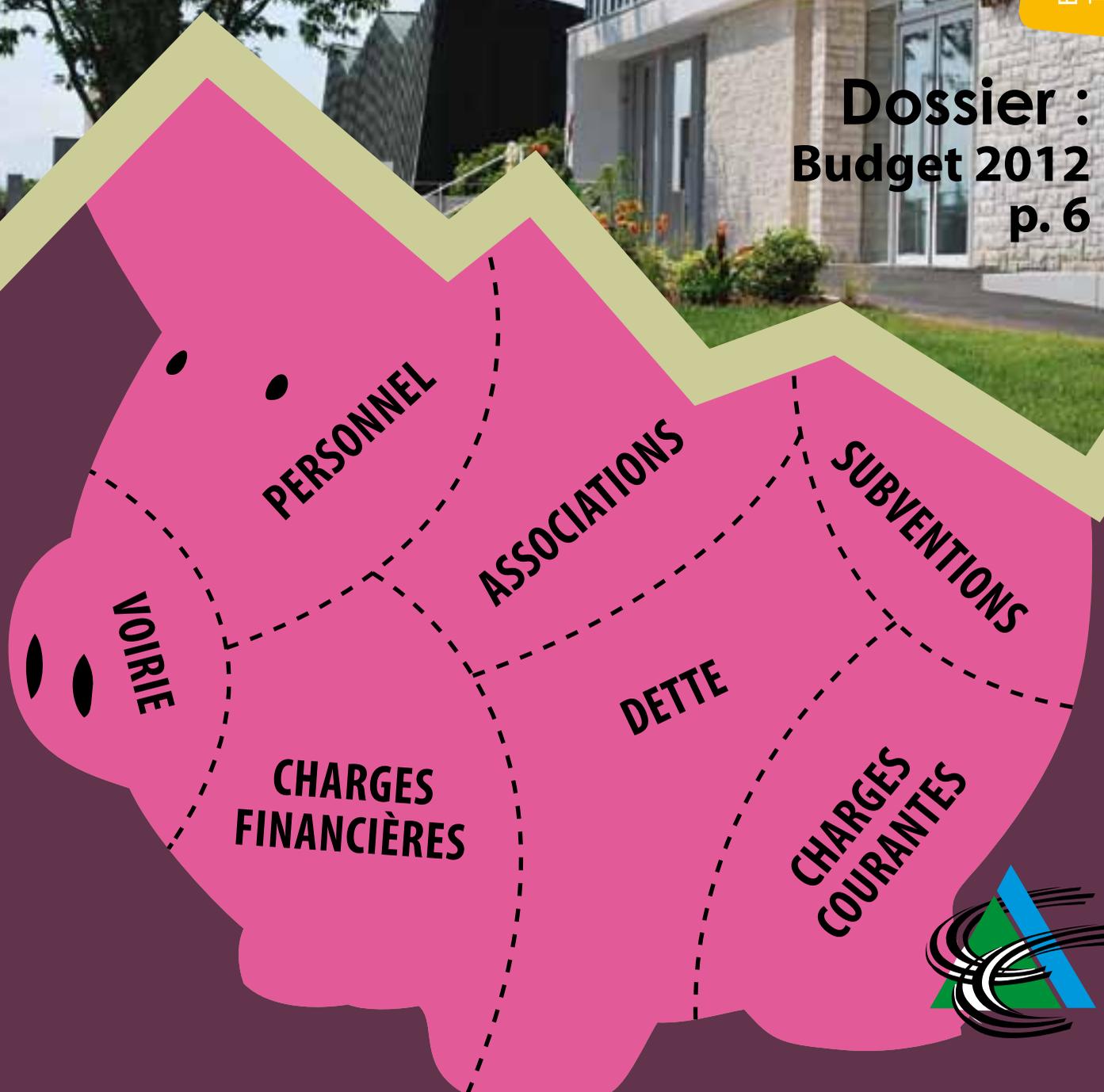
ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !



Bimestriel
Juin 2012 - n° 74

Dossier :
Budget 2012
p. 6



> **Vie municipale :**
Mise en service de la
cuisine centrale **p. 3**

> **Bien vivre demain :**
Du pain 100% Périgord
p. 5

> **Solidarité :**
1^{ère} Semaine de
l'Enfance **p. 16**

BRICOLAGE . CONSTRUCTION . DECORATION . JARDINAGE

CHAPITEAU
JARDIN
700 M²

LEROYMERLIN

...et vos envies
prennent Vie!

Zone Ciale Auchan CHANCELADE
Tél : 05 53 02 29 20

Du lundi au samedi : de 9h00 à 20h00 - Cour matériaux de 7h00 à 20h00
www.leroymerlin.fr



imprimerie

BORDAS

Création et Impression

Prospectus • Plaquettes • Brochures • Affiches • Têtes de lettre

Avenue Churchill - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERIS - Tél. 05 53 06 82 82

Fax 05 53 06 82 89 - Courriel : imprimerie.bordas@wanadoo.fr

G A R A G E
"AU PALAIS DE L'AUTO"



Vente véhicules neufs et occasions
Réparation toutes marques

05 53 09 69 62

Route de Bergerac - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERIS

IPPR ROUGIER

Isolation - Plâtrerie - Flocage
Peinture - Papiers Peints - Revêtements
Ravalement de Façade

24 bis, rue G. Campagnac - 24660 COULOUNIEUX

Tél. 05 53 09 15 74 - Port. 06 11 08 32 20

Fax 05 53 04 50 60

E-mail : ippr.rougier@wanadoo.fr

Sommaire

Vie municipale p. 2-4

Point sur le PLU / Tour des travaux / Cuisine centrale / Service comptabilité / Nouveaux horaires mairie / Conseil des sages / CME

Bien vivre demain p. 5

Pain 100% Périgord / M'Ta Planète

Dossier p.6-11

Budget 2012 / Eco-Lotissement Bellevue

Économie locale p.12-13

Nouvelles arrivées à Cré@Vallée / Esprit de Forge / Cabinet de podologie / Bienvenue à...

Rétrospective p.14

Février à Avril

Solidarité p.16

Semaine de l'Enfance / Ligue contre le cancer

À tous âges p.17

Les rendez-vous de l'été / Journée des Artisans d'Art / Guide des randonnées

Vie associative et sportive p.18

COCC Goes Green / Exposition Portraits partagés

Vie pratique p.19

Éco-gestes / Prêt sur gage / Le médiateur

État-civil p.20

À vos agendas... p.20

Expression politique p.20

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie
Maquette, rédaction, mise en page et photos :
service communication (sauf photo édito Nicolas Lux)
☎ 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr
Illustration : petit-bens.com
Impression : Imprimerie Bordas
Dépôt légal : juin 2012
Imprimé sur papier Condat certifié PEFC
Le prochain numéro paraîtra le 25 septembre 2012.
Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations avant le 3 août.
Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site :
www.coulounieix-chamiers.fr

Edito



Chers concitoyens,

En votant massivement pour François HOLLANDE les français ont montré leur profond désir de changement.

Cette élection historique est une grande victoire pour la France mais aussi et surtout une grande victoire pour les valeurs de la République. La liberté, l'égalité, la justice sociale, la laïcité ont triomphé. Les français ne voulaient plus de cette politique de division marquée par tant d'injustices. Nous avons retrouvé l'espoir d'une communauté nationale de nouveau réunie où ce qui importe n'est pas tant de savoir d'où l'on vient, mais où l'on souhaite aller tous ensemble unis sous la bannière de la République.

Bien sûr le plus dur commence face aux immenses défis que nous avons à relever suite à la politique conduite pendant 5 années. Cette nouvelle politique tant attendue par les français ne pourra être engagée que si les français donnent de la force à leur choix en dotant le Président d'une majorité parlementaire.

Au niveau communal, je salue le civisme des colomniéroises et des colomniérois qui se sont rendus massivement aux urnes.

Le budget adopté lors du conseil municipal du 2 mars, s'inscrit dans un contexte économique défavorable, aggravé par un désengagement de l'Etat qui place les communes dans des situations financières difficiles..

Malgré cette situation, j'ai souhaité que soit maintenu le cap de nos engagements, le redressement budgétaire et la justice sociale restent les piliers de ma politique municipale. Tout est donc mis en œuvre pour que soit développé un très haut niveau de services rendus à la population avec une très forte politique de solidarité sans pénaliser financièrement davantage les habitants.

Cette année encore nous avons donc décidé de ne pas augmenter les impôts ni les tarifs communaux.

Les défis qui nous attendent méritent la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés au service de l'intérêt général. C'est pour cela que je crois au rassemblement ; je l'ai souhaité à maintes reprises. Je dis oui au rassemblement des femmes et des hommes qui se reconnaissent autour du projet municipal. Ils sont de plus en plus nombreux ; c'est pour cela que beaucoup de décisions votées en conseil municipal sont soutenues par des élus qui ne sont pas historiquement membres de la majorité. Je ne peux que m'en féliciter. Mais je ne peux accepter l'union avec des éléments perturbateurs qui ne montrent pas encore leur volonté de travailler dans le sens de l'intérêt général. Je continuerai à tendre la main à tous ceux qui veulent vraiment œuvrer pour le bien commun.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président de la CAP

Pour paraître dans
"Ma Ville"
Contactez
l'imprimerie
BORDAS
au 05 53 06 82 82
ou 06 85 50 26 44



Phase de concertation dans le cadre de la révision du PLU

Les élus ont finalisé un document clé : le plan d'aménagement et de développement durable. Celui-ci fera l'objet d'une présentation aux Colomniérois le 28 juin.

L'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'occasion pour Coulounieix-Chamiers d'intégrer les prérogatives du Grenelle 2 dans un document d'urbanisme. Le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) trouve ainsi une place de choix dans la réflexion des élus puisqu'à travers un document simple et concis, il traduit les orientations politiques retenues en matière d'aménagement et d'urbanisme. Concrètement, le PADD est donc la pièce du PLU qui permet aux citoyens d'obtenir une information claire concernant le projet global de la municipalité en terme d'aménagement du territoire communal.

Ce document s'inscrit dans la suite logique du diagnostic présenté à la population le 5 octobre dernier qui dressait un état des lieux précis du territoire en termes d'environnement, de démographie, d'économie, de logement et d'urbanisme.

En effet, il s'agit de tenir compte des atouts et des potentialités révélées pour construire un projet cohérent permettant de dessiner pour Coulounieix-Chamiers un avenir entre développement et ruralité, urbanisation et préservation de la nature. Le PADD articule donc sa réflexion autour d'une identité communale qu'il s'agit de préserver et d'affirmer : Coulounieix-Chamiers est une ville verte soucieuse de protéger son milieu naturel, une ville attractive qui offre un cadre de vie agréable, des services de qualité et bénéficie d'une position stratégique pour le développement de l'économie. Coulounieix-Chamiers est également une ville solidaire, soucieuse de promouvoir la mixité sociale et les services à la personne.



La révision du PLU est un temps privilégié d'échanges. Ci-dessus : présentation du diagnostic aux Colomniérois en octobre dernier.

Les étapes à venir :

- **Les études :**
 - zonage et règlement : de septembre 2012 à mars 2013
- **La concertation :**
 - libre consultation des documents du PLU et mise à disposition d'un registre d'observation : tout au long de l'élaboration du PLU (à la mairie, aux services techniques, sur www.coulounieix-chamiers.fr)
 - enquête publique : juin 2013
- **Approbation du PLU prévue au 2^e semestre 2013**

Deuxième étape de concertation de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Tous les Colomniérois sont conviés à une **réunion publique jeudi 28 juin à 18h30, au centre Gérard Philipe** pour la présentation du plan d'aménagement et de développement durable (PADD)

En coulisses...

Les repas sont intégralement préparés dès 7h30 le matin dans la cuisine centrale E. Le Roy. A titre d'exemples, 180 kg de pommes de terre pour confectionner une purée, 75 kg de viande à mironner pour un sauté de porc, 65 kg de fraises à équeuter et couper ou encore 105 poulets à cuisiner sont nécessaires pour un service ! A 11h30, les repas sont acheminés à la cuisine satellite Louis-Pergaud (ou l'accueil de loisirs hors temps scolaire) en liaison chaude et le portage de repas à domicile démarre.

Ci-contre : visite du chantier par la commission des affaires scolaires avant la mise en service



Cuisine centrale : encore plus de qualité dans les assiettes colomniéroises !

Ce nouvel équipement mis en service le 1^{er} juin au restaurant scolaire Eugène-Le-Roy va permettre de préparer les 750 repas quotidiens dans des conditions idéales.

Le chantier de la cuisine centrale est un investissement d'envergure réalisé par la municipalité. « Nous avons fait le choix de la restructuration sur site pour conserver notre méthode de cuisine traditionnelle et la maîtrise de l'élaboration des menus, tout en répondant strictement aux exigences des normes sanitaires, rappelle Joëlle Contie, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires. Toutes les conditions sont réunies pour offrir une restauration collective de qualité aux enfants et aux aînés, et le personnel bénéficie de meilleures conditions de travail », se réjouit-elle.

Du matériel performant et respectueux des équipes

La nouvelle cuisine centrale est plus spacieuse et équipée de matériel moderne. L'organisation des locaux répond aux exigences d'hygiène et de sécurité et les équipements ergonomiques sont plus respectueux de la santé de l'équipe de la restauration qui prépare chaque jour environ 750 repas ! Associés au nouvel aménagement réalisé en concertation avec les services techniques et les services vétérinaires, les 7 agents se disent déjà satisfaits de ce nouveau confort de travail. Rappelons que leur savoir-faire permet de servir quotidiennement des repas de qualité aux enfants (75% des écoliers colomniérois déjeunent au restaurant scolaire) et aux 100 bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Objectif : développer la cuisine locale et bio

Le matériel supplémentaire permet à la commission de composer des menus encore plus variés, et toujours validés par une diététicienne dans le respect de l'équilibre alimentaire. « Notre objectif est de travailler 80% de légumes bio et locaux, de proposer 50% de pain bio, 100% de viande labellisée, uniquement des fruits et légumes de saison et de préparer plus souvent des pâtisseries-maison », indique Chrystèle Gibiat, responsable du service. Outre la formation relative aux normes HACCP (hygiène, traçabilité des produits...), un programme de formations est ainsi prévu pour l'équipe autour de la réglementation des menus et la cuisine bio.

L'ouverture de la cuisine centrale Eugène-Le-Roy permet aussi de retrouver davantage de confort : les enfants déjeunent en effet désormais dans 7 réfectoires au lieu 6. Avec un service assuré à table et un animateur dédié pour 2 tables, la municipalité souhaite ainsi que le repas soit un moment calme et convivial, propice à l'éducation au goût. Avec ce nouvel équipement, la municipalité poursuit son engagement en faveur d'un véritable service public de restauration scolaire qui se traduit aussi par une politique tarifaire socialement juste, basée sur le quotient familial.

en bref

► La CAP assurera la **distribution annuelle des sacs jaunes** du 19 au 23 juin au Bourg et du 26 au 30 juin devant la mairie ► Tous les écoliers colomniérois achèveront sportivement l'année scolaire avec les traditionnelles **Olympiades**, suivies de randonnées et de journées découvertes : ces rencontres inter-classes sont organisées chaque année par les animateurs sportifs municipaux ► Catherine O'Neill, professeur d'anglais en Irlande, propose d'accueillir cet été deux ou trois jeunes colomniérois, dans sa ferme située à 5 km de Portlaoise, pour un **séjour linguistique**. Les familles intéressées peuvent contacter Keith Halson (membre du comité de jumelage) au 06.04.03.75.83 pour plus de renseignements ► L'Association pour le **Droit à Mourir dans la Dignité (ADMD)** organise une réunion le 2 juin à Périgueux sur le thème de la législation sur la fin de vie. Informations auprès de Dominique Attingré, nouvelle déléguée départementale de l'ADMD, tél. 06.65.44.61.70

L'actu du



Conseil municipal enfant

Les jeunes élus ont organisé ce printemps, en liaison avec les services municipaux, une "journée Ville Propre", pour sensibiliser les Colomniérois à la propreté et au respect des espaces verts. Un chemin "poubelle" a été repéré. Les conseillers municipaux juniors, aidés de leurs animateurs et des services techniques, ont récolté et exposé les déchets sur le rond-point des Izards, afin de faire réfléchir nos concitoyens sur les comportements de "consommateur-pollueur". En lien avec cette action, une visite pédagogique du centre de tri a été organisée pour nos jeunes élus qui courageusement ont récolté ce que des personnes peu soucieuses de l'environnement ont abandonné ! Parallèlement, le CME continue son travail de réflexion sur les pistes cyclables.

Tour des travaux

►► Bâtiments

À la **cuisine centrale**, les 6 ensembles de menuiseries ont été changés, la pose des équipements réalisée et un coup de propre a été donné aux extérieurs (peinture des bandeaux de toiture et aménagement des abords) avant la mise en service au 1^{er} juin (cf page 3). Des travaux vont être réalisés dans les cuisines satellites : réaménagement, peinture et création d'un vestiaire à Louis Pergaud ; réaménagement aux Crouchoux. À la **Maison des Associations**, les façades ont été repeintes et les aménagements paysagers extérieurs sont en cours. Au cours de l'été, des travaux d'entretien vont être effectués dans les **écoles**.

►► Voirie

Des aménagements sont réalisés sur l'**allée des Vergers** (photo ci-contre) pour limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les déplacements piétons. Les trottoirs ont été élargis. Un giratoire va être créé à l'intersection de la rue Pierre Sénard, le coussin berlinois va être remplacé par un plateau surélevé. À la demande des riverains, une chicane supplémentaire sera mise en place.

►► Espaces publics

Les massifs seront cet été colorés des plantations issues essentiellement de la serre municipale. Les tontes ont démarré. Dans un souci de gestion durable et de respect de la biodiversité, la municipalité maintient le choix de laisser certains espaces non tondus.





Le goût des chiffres

Elaboration et suivi des budgets, gestion des dépenses et des recettes sont les missions principales du service Finances. Trois agents travaillent quotidiennement et uniquement avec les chiffres !



Maryse Pagenot : responsable du service Finances

Maryse Pagenot, responsable du service, est plus particulièrement chargée de l'élaboration des budgets (budget général et budgets annexes : CCAS, caisse des écoles, assainissement et lotissement Bellevue), en lien étroit avec Jean-François Martineau, adjoint chargé des finances, des travaux et de l'urbanisme et Yohann Tostivint, directeur général des services. «Un budget se prépare sur environ 6 mois », précise Maryse. D'après les commandes politiques des élus, les projets de chaque service font l'objet de simulations budgétaires. Parallèlement, un travail est mené sur les recettes attendues, de manière à construire un budget équilibré.

Un fonctionnement très encadré

La gestion des dépenses et des recettes est assurée avec Stéphanie Duraissay et Stéphanie Jbeili. Les dépenses sont engagées au moment de la commande formalisée par un bon de commande ou un marché public. A réception, la facture est enregistrée et transite par le service concerné pour vérification et validation.

Elle est ensuite mandatée, c'est-à-dire transmise à la Trésorerie qui fait le virement auprès de la Banque de France, qui elle-même assure le paiement au prestataire. Les recettes sont traitées de deux manières différentes. Pour celles qui proviennent d'une facturation de la mairie (restauration scolaire, location de salles, loyers...), le service émet un titre qu'il transmet à la Trésorerie. Les usagers paient leurs factures à la Trésorerie qui reverse ensuite les sommes à la mairie. Les autres recettes (dotations, subventions, impôts...) sont encaissées directement à la Trésorerie qui envoie un état mensuel à la comptabilité. Ce n'est qu'une fois les sommes versées à la mairie qu'un titre est émis, pour régulariser les comptes. Terminons en chiffres... en 2011, 3901 factures ont été mandatées et 1292 titres émis.

Du pain 100% Périgord

Depuis le mois de mars, ils sont une dizaine d'artisans boulangers du département à proposer dans leur boutique un pain entièrement fabriqué en Dordogne. Au P'tit Mitron, Dominique Bailloux, l'un des artisans à l'origine de cette initiative originale, le décline sous 4 formes. **MAÏLLE** l'a rencontré.



Dominique Bailloux décline le pain Pays Périgord sous 4 formes : le pain tordu d'1,5 kg, le campagne court de 500 gr, le petit pain de campagne de 250 gr et la baguette de campagne.

Nous étions 5 ou 6 artisans de la Fédération Départementale des Boulangers à la base de cette idée : nous souhaitons nous démarquer en nous inscrivant dans une démarche de développement durable par l'utilisation de produits de notre pays. Nous avons élaboré une charte de fabrication et déposé notre marque « Pain Pays Périgord ».

MV : Toute la chaîne de fabrication est véritablement locale ?

Absolument ! Le blé qui sert à fabriquer la farine est cultivé par des agriculteurs périgourdiens. Les minoteries qui le transforment sont basées à Comberanche et Saint-Pantaly-d'Ans. Et ce pain est préparé et vendu uniquement par des artisans du département.

MV : Quels sont les « secrets » de sa fabrication ?

Il repose sur un procédé à la base de notre métier d'artisan boulanger. Une fois la pâte travaillée, elle est déposée en chambre de fermentation maçonnée (peu de boulangers en ont) et repose à 12° jusqu'au lendemain. C'est ce que l'on appelle la « pousse lente » : cette méthode permet une meilleure conservation et confère plus de goût au pain. Par ailleurs, la charte de fabrication nous impose une quantité de sel limitée (18 g par kilo), conformément aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé.

MV : Outre sa fabrication, qu'est-ce qui caractérise le pain 100% Périgord ?

Il a un aspect rustique. La mie a une couleur plus jaune, et sa croûte épaisse permet de mieux conserver la fraîcheur à l'intérieur. Et il n'est pas plus cher qu'un pain traditionnel !

MV : Qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans cette démarche ?

Le concept est certes à la mode mais travailler localement, c'est une façon d'essayer de faire bouger les choses dans le bon sens !

en bref

► **Éclairage public** : suite à l'enquête menée auprès des Colomniérois à l'automne 2011 et aux quatre réunions publiques organisées en début d'année, de nouvelles dispositions d'éclairage public vont être mises en œuvre quartier après quartier sur une période test de juin à décembre. Toute la commune va passer progressivement en éclairage temporaire (extinction entre la tombée de la nuit et le lever du jour), sauf sur les axes départementaux qui resteront en éclairage permanent. À l'issue de cette période test, un bilan sera fait avec la population ► **Concours des Maisons Fleuries** : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin ! Quatre catégories sont proposées aux candidats : *petit jardin* (jardin autour et devant une maison), *balcon ou terrasse, cour et façade* (tout aménagement floral ou paysager autre qu'un jardin), *jardin d'avenir* (culture avec engrais écologiques, plantations moins gourmandes en eau), *commerce*. Le concours est organisé par l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat de Périgueux, en partenariat avec les villes de Périgueux, Boulazac, Coulounieix-Chamiers, Trélassac et la Société Départementale d'Horticulture de la Dordogne. Tous les Colomniérois peuvent concourir : il suffit de retirer un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie ou de la télécharger sur www.coulounieix-chamiers.fr

Rencontres publiques

8^e Compte-rendu de mandat

Lundi 18 juin
à 18h30, centre Gérard Philipe

Un temps fort de la démocratie locale auquel tous les Colomniérois sont invités.

De nouveaux horaires d'ouverture à la mairie depuis le 30 avril

En concertation avec les agents concernés, la municipalité a décidé de ne plus ouvrir le service d'état-civil le samedi matin, compte tenu de la très faible fréquentation observée. Afin de faciliter les démarches des administrés et dans un souci d'amélioration de la qualité du service public aux usagers, les horaires d'ouverture ont été élargis sur le reste de la semaine : le service est accessible jusqu'à 12h30, du lundi au vendredi.

Nouveaux horaires :
Du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
(fermeture le samedi matin)

A noter : pas de changement à la mairie annexe (Coulounieix-Bourg) | Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h15

L'actu du

Conseil des Sages

Le nouveau bureau est constitué par :

- Dominique ATTINGRÉ, Président
- Jean-Louis CHABAUD, Vice-Président
- Anita SAUVE, Secrétaire général, assistée de Christiane NORDIER et de Raymond SAINT-AMAND
- Catherine DEJEAN, responsable de la Commission Sociale
- Guy DOCHE, responsable de la commission Environnement

Le Conseil des Sages est une instance démocratique voulue et créée par la municipalité. C'est une force de réflexion autonome dont la mission consiste à donner des avis, faire des propositions sur des dossiers d'intérêt général que lui confient les élus ou dont il se saisit de lui-même. Chaque Colomniérois peut lui faire part de ses réflexions.

Contact : tél. 06.65.44.61.70
conseil-des-sages-coulounieix-chamiers@hotmail.fr

M'TA PLANÈTE
Journée Développement durable

samedi 30 juin 2012

12h - 18h Château des Izards

Entrée gratuite

thème : « Consommer autrement »

www.coulounieix-chamiers.fr

▲ Infos au 05.53.35.57.57 / agenda21@coulounieix-chamiers.fr

Un budget 2012 rigoureux, responsable et solidaire !

La parole à...

Jean-François Martineau,
adjoint aux finances,
aux travaux et à
l'urbanisme



« Le vote du budget s'inscrit cette année dans un contexte particulièrement difficile. Les conséquences des crises financière et économique que nous connaissons sont aggravées par une politique gouvernementale d'austérité. Cet environnement impacte très fortement la construction des budgets des collectivités. La situation économique, la crise des finances publiques et le désengagement de l'Etat placent notre commune dans une situation compliquée. Voilà le défi qui nous est proposé : maintenir un très haut niveau de service à la population malgré une diminution de nos ressources financières. Cela nous oblige à la plus grande rigueur quant à l'utilisation des deniers publics ainsi qu'à la recherche constante d'optimisation de tous nos moyens. C'est pourquoi nous avons décidé de porter des efforts conséquents sur le budget de fonctionnement tout en maintenant comme priorité absolue notre politique de solidarité. »

▲ 0 % d'augmentation des taux d'imposition

Cela fait déjà plusieurs années consécutives que la fiscalité est inchangée pour la part communale et que les tarifs communaux ne sont pas révisés. Cette volonté de ne pas majorer la pression fiscale sur les Colomniérois est complémentaire de notre politique de gestion rigoureuse. Malgré les circonstances difficiles que la commune rencontre du fait notamment du désengagement de l'État, le Conseil municipal a unanimement approuvé le maintien de la fiscalité à son niveau actuel afin de ne pas pénaliser davantage les Colomniérois dans cette situation de crise exceptionnelle que traverse notre pays.

▲ Des efforts de gestion nécessaires

Du fait de la fragilité de nos finances communales, le budget 2012 est marqué par la volonté de réduire les dépenses courantes de fonctionnement, malgré une situation devenue complexe pour les collectivités : gel des dotations de l'État, tensions liées à la hausse des prix des énergies, crises économique et sociale qui pèsent sur l'activité économique et l'emploi.

Globalement les dépenses de fonctionnement sont en diminution d'environ 560 000 euros entre 2011 et 2012, soit une réduction de plus de 5% du budget de fonctionnement. Afin de parvenir à ce résultat, toutes les dépenses du budget de fonctionnement ont été examinées et affectées aux missions prioritaires approuvées par l'équipe municipale. De façon transparente et plus détaillée, les économies réalisées poste par poste sont les suivantes :

- Les efforts d'économies budgétaires sont d'abord partagés par les élus municipaux qui ont voté à l'unanimité la **baisse de 12 000 euros du montant annuel de leurs indemnités.**
- Une **diminution de plus de 20 000 euros des charges à caractère général** a été réalisée, notamment une diminution du nombre de manifestations municipales jugées non prioritaires.
- La **gestion du personnel a connu une diminution de près de 60 000 euros** en raison d'une politique de modération et du transfert à la Communauté d'Agglomération Périgourdine (CAP) du personnel de la Crèche.
- Les **participations ont été réduites d'environ 150 000 euros** dont une grande part vient de la participation au financement de la compétence « Petite Enfance » et également d'une période transitoire de non-renouvellement du Programme d'Intérêt Général en relation avec la CAP.
- En concertation étroite avec les associations des **baisses de subventions accordées aux associations** ont été réalisées, ce qui porte globalement l'économie à hauteur de 55 000 euros.

Les efforts réalisés cette année indiquent la volonté de l'équipe municipale : optimiser la gestion des ressources communales et renforcer la qualité du service public.

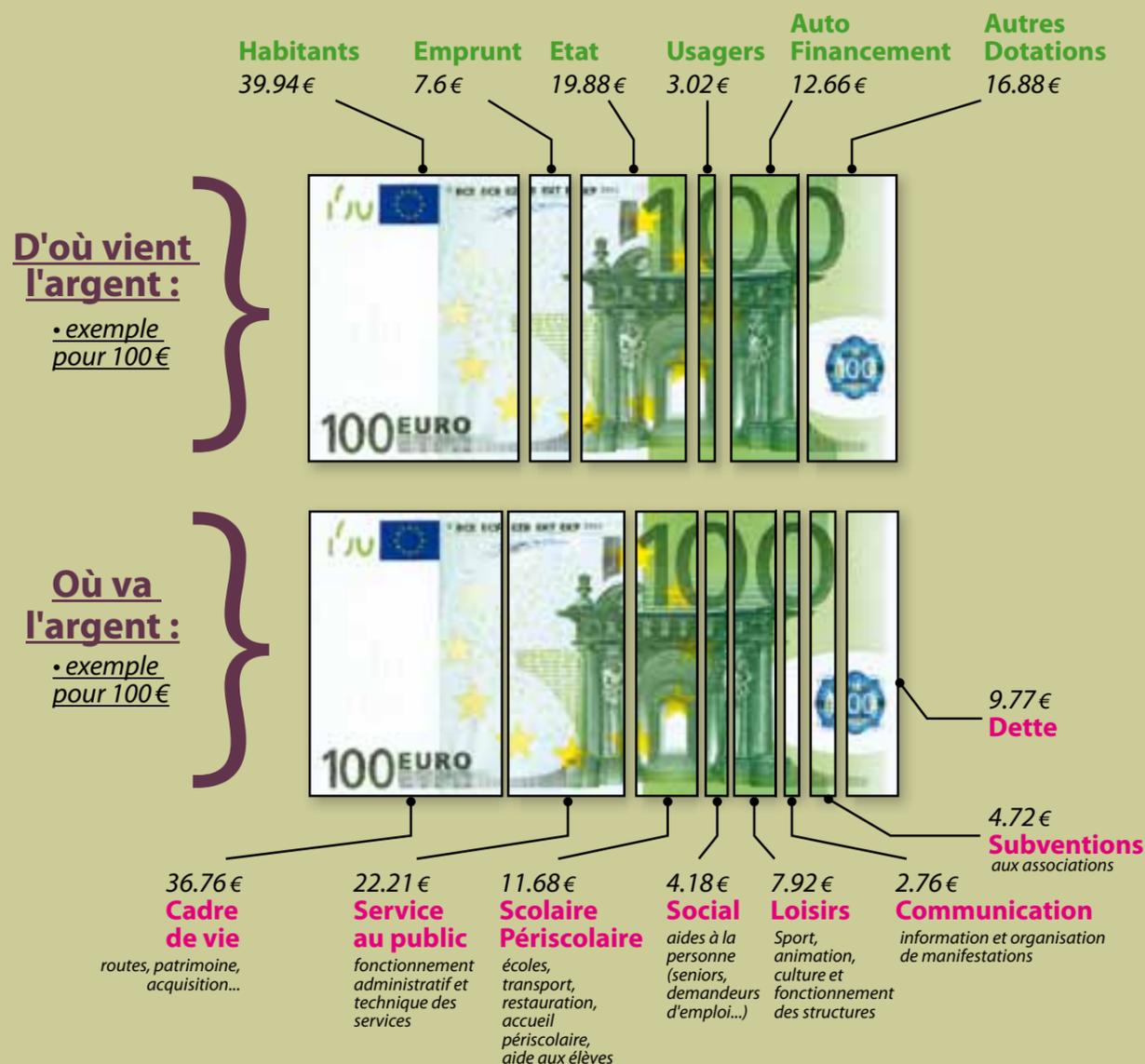
De plus, les projets en matière de développement durable tels que la **Charte municipale d'écoresponsabilité** et le **programme d'investissement pluriannuel avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne pour notre réseau d'éclairage public** doivent contribuer à réaliser des économies tout en considérant les facteurs sociaux et environnementaux.



La gestion du personnel représente la plus grande part des dépenses de fonctionnement (55%). Elle doit donc nécessairement faire l'objet d'une gestion rigoureuse et au plus près des besoins de la collectivité. Ainsi, lors du budget adopté en mars 2012, l'équipe municipale a prévu de réduire la masse salariale de 1%. La municipalité a également adopté une mesure de principe en faisant le choix de valoriser le travail des titulaires par la mise en place d'un corps de titulaires remplaçants, ce qui va amener à une diminution progressive de la part du personnel contractuel. Les réflexions sur l'organisation des services devront être poursuivies et mises en œuvre en accompagnant le personnel dans ces évolutions de carrière (professionnalisation, plan de formation et promotions). Cette gestion responsable des personnels municipaux est une nécessité afin de garantir durablement la qualité du service au public.

Yohann TOSTIVINT
Directeur Général des Services

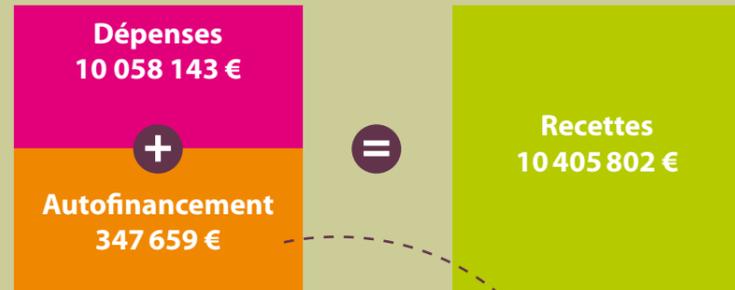
▲ Répartition du budget recettes / dépenses pour 100€



dossier Budget 2012

Un budget principal équilibré à : **14.019.692 €**

Section fonctionnement



Section investissement



BUDGET TOTAL

Fonctionnement

Investissement

14 019 692 €

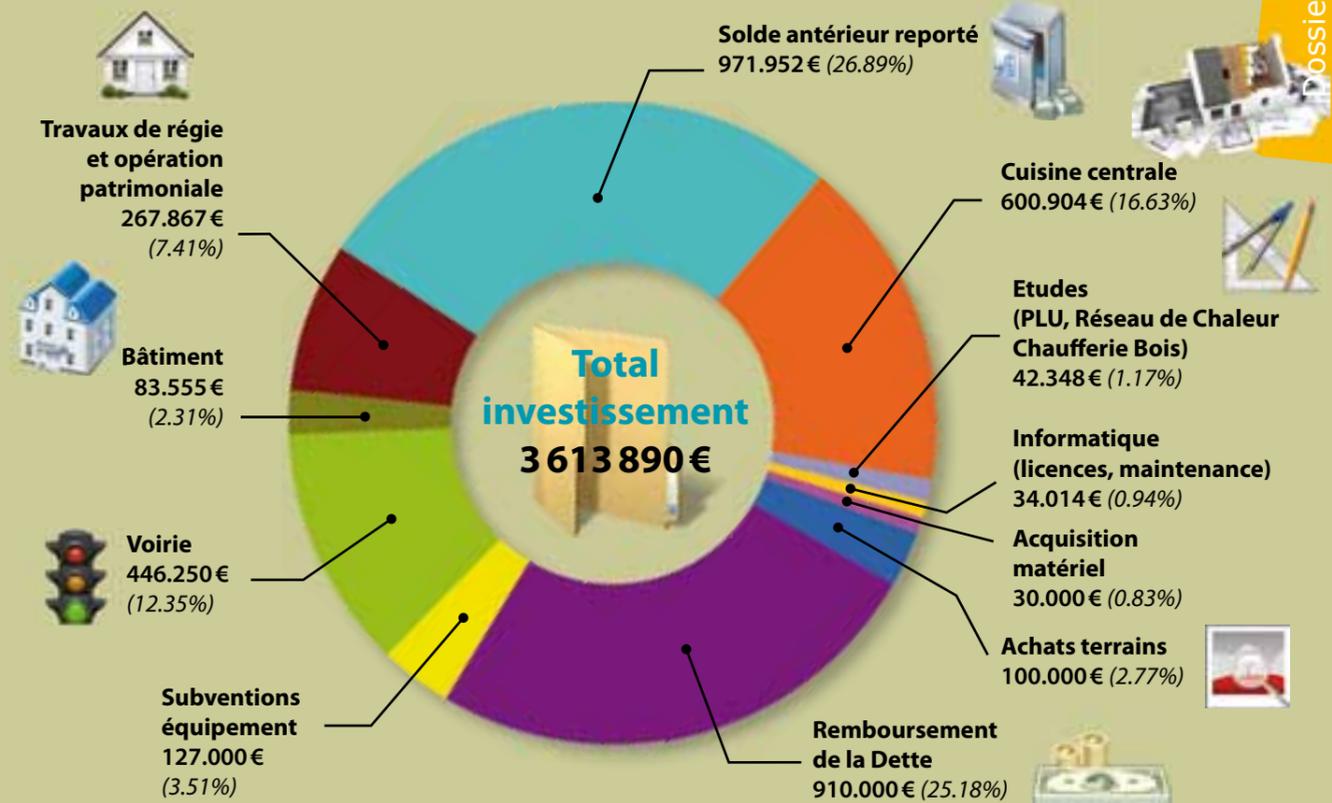
ÉLÉMENTS CLÉS DU BUDGET :

- Un budget équilibré à 14 019 692 euros (en baisse de 6,52% par rapport à 2011)
- Une baisse de 5 % sur les dépenses de fonctionnement dont :
 - une baisse de près de 11% de l'indemnité des élus
 - une baisse de près de 30% des dépenses liées aux fêtes et cérémonies municipales
 - une baisse de 1,6% de la masse salariale
- Le maintien des actions en faveur des solidarités.
- La part des dotations de l'Etat dans les recettes de fonctionnement reste toujours aussi faible après trois années de baisse consécutives.
- Il faut noter que le « panier du maire » (indice de prix des dépenses communales) est toujours fortement impacté par les hausses de coûts énergétiques depuis 2008 : + 20,7 % sur l'électricité, +18,8% sur le gaz et + 22,4% sur le fioul.
- Une maîtrise totale de la fiscalité sans augmentation des taux d'imposition.
- Une politique tarifaire juste et solidaire : les tarifs municipaux (restauration scolaire, accueils périscolaires, repas à domicile, bibliothèque...) n'ont pas augmenté depuis 2008.
- Un emprunt responsable de 700 000 euros qui permet le financement des travaux de modernisation de la cuisine centrale.

▲ Répartition du budget dépenses d'investissement / dépenses de fonctionnement

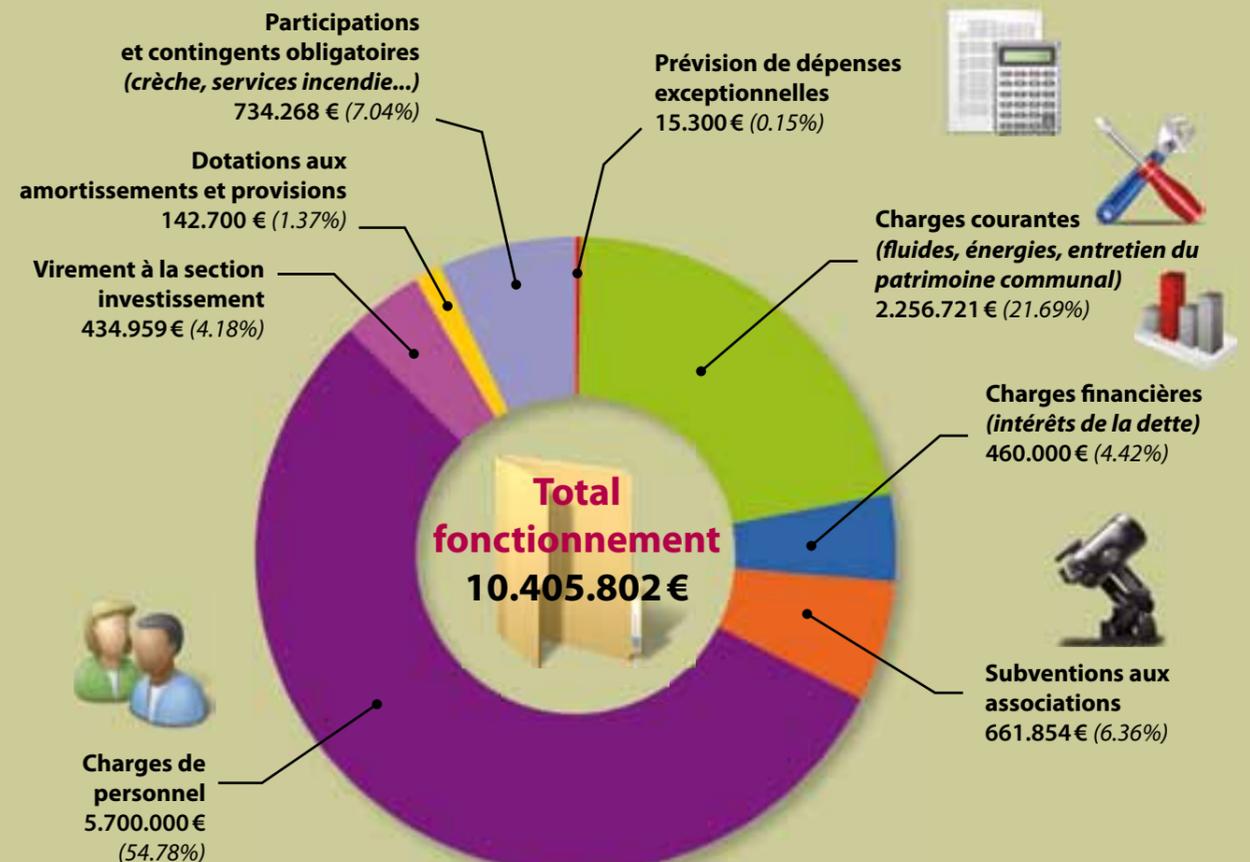
• Investissement :

appelées aussi dépenses d'équipements, elles concernent toutes les dépenses liées à l'évolution et à la modernisation de la ville (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations...). Elles intègrent également les remboursements d'emprunts.



• Fonctionnement :

elles regroupent toutes les dépenses indispensables au fonctionnement de la ville, en particulier les rémunérations des personnels, les dépenses d'entretien et de fournitures ainsi que les intérêts d'emprunts de la dette.



Eco-lotissement Bellevue

Un projet innovant pour un « vivre ensemble » de qualité

L'éco-lotissement qui va être aménagé sur les hauteurs de Puybournet offrira à ses habitants un cadre de vie particulièrement agréable et novateur. Fruit d'une réflexion globale, cette nouvelle zone d'habitat résidentiel portera les valeurs du développement durable, en termes d'économie d'énergie, de préservation de l'environnement et de choix d'aménagements qui favoriseront un mode de vie tendant au « mieux vivre ensemble ».

Un site exceptionnel

Bellevue est un terrain d'un peu plus de 5 hectares, situé juste à côté du lotissement du Village des Hauts de Puybournet, à moins d'1 km du centre de Chamiers. Le secteur est desservi par Péribus. Le terrain est bordé au Nord par un espace boisé classé d'1 hectare, le long de l'avenue de l'Amiral Pradier. En contrebas du site, la vue s'ouvre sur un panorama remarquable de l'agglomération périgourdine.

Un projet novateur

Un premier projet de lotissement porté par un promoteur privé n'est pas allé à son terme. La municipalité a alors saisi l'opportunité de rachat de ce terrain au potentiel résidentiel exceptionnel. La situation géographique du site et ses atouts environnementaux l'ont conduit à la création d'un éco-lotissement qui s'inscrit ainsi dans une politique générale d'aménagement du territoire répondant aux exigences du développement durable. Le caractère innovant de ce projet pourrait faire de ce quartier un exemple pour évoluer collectivement vers un mode de vie plus éco-citoyen.

Des partenaires de choix

- L'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la **Région Aquitaine** ont retenu le dossier dans le cadre de l'appel à projets « quartiers durables en Aquitaine ». Ils apportent une contribution financière mais également des conseils en matière d'aménagement durable.
- La **SEMIPER** (Société d'Economie Mixte du Périgord) apporte tout son savoir-faire sur l'accompagnement global du projet en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage.
- Le **cabinet d'études Urbactis** a été choisi comme maître d'œuvre pour l'aménagement de l'espace. Composé d'une équipe pluridisciplinaire (ingénieur, paysagiste et architecte urbaniste ayant particulièrement travaillé sur le concept de « maisons passives »), ce cabinet est un pôle de compétences pour l'aménagement du territoire, en particulier sur la réalisation de quartiers d'habitat à connotation « durable ».

« Attirer de nouveaux habitants sur la commune, contribuer à l'aménagement durable de notre territoire, telles sont les raisons qui ont conduit la municipalité à se lancer dans la réalisation d'un éco-lotissement. Comme vous le savez, l'un des axes majeurs de ma politique municipale est de renforcer le dynamisme de notre commune. Cela passe donc par l'arrivée de nouveaux Colomniérois. Faute d'investisseurs audacieux, j'ai décidé que la mairie soit pilote de ce projet innovant qui consiste à bâtir d'agréables logements résidentiels tout en préservant le patrimoine environnemental exceptionnel du site. Je crois beaucoup en ce beau projet qui, je l'espère, rendra notre commune encore plus attractive. »

Jean-Pierre ROUSSARIE
Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président de la CAP



Entretien avec... Jacobus VOS, ingénieur - Cabinet URBACTIS

Qu'est-ce qui caractérise un éco-lotissement ?

Une zone d'habitat avec cette connotation est tout simplement un lotissement de bon sens ! L'implantation bioclimatique du bâti pour une meilleure efficacité énergétique ou le traitement des eaux pluviales conçu de manière à favoriser la ruissellement naturel plutôt que l'installation de kilomètres de canalisations sont aujourd'hui des éléments connus. L'éco-lotissement repose à côté de cela sur un aménagement réfléchi intelligemment pour être un lieu de vie, de rencontres, où les gens peuvent se balader. La voiture y a peu de place. On doit pouvoir y retrouver la valeur des espaces communs.

Quelle est la spécificité de l'éco-lotissement Bellevue ?

Ce qui fera véritablement son identité, c'est la vraie réflexion menée avec tous les partenaires ! Toute la philosophie du projet est basée sur le site lui-même, dans le respect de la topographie, et de toutes ses caractéristiques. L'idée n'est pas de refaire la même chose qu'ailleurs mais de concevoir un espace de vie ancré dans son environnement. La volonté de préserver les espaces boisés existants et de les renforcer est forte, tout comme celle de favoriser la vie piétonne.

.../...



L'éco-lotissement Bellevue

- ▶ **5,4 ha** au total / 3,5 ha urbanisés
- ▶ **70 lots libres à bâtir ou construits**
- ▶ Des parcelles de 200 à 600 m²
- ▶ La **nature environnante préservée et renforcée**, un espace boisé classé d'environ 1 ha, une vue panoramique sur l'agglomération périgourdine

▶ Un espace à vivre :

- circulation de l'auto limitée, stationnement encouragé sur les 4 aires aménagées en périphérie
- des voies dédiées aux déplacements doux (piétons, cycles...)
- une large place accordée aux espaces verts communs
- un projet de jardin partagé et d'espaces à thèmes

▶ Une intégration réfléchie dans l'environnement :

- continuité des voiries avec celles existantes, sens de circulation définie par les questions de sécurité routière (accès par l'avenue de l'Amiral Pradier uniquement en entrée)
- aménagement du giratoire de Saint-Augûtre intégré dans le projet pour valoriser l'entrée du site / possibilité de réalisation d'un parking-relais en cohérence avec la desserte de bus
- concertation avec les riverains

▶ Des équipements respectueux de l'environnement :

- une réflexion menée sur un éclairage public économe, une gestion des déchets optimisée, un bassin de rétention des eaux pluviales réalisé de manière paysagère...
- ▶ Un **règlement** dont les prescriptions seront en cohérence avec la philosophie du lieu de vie, pour valoriser les espaces et **favoriser le « vivre ensemble »** : implantation bioclimatique du bâti, constructions aux normes BBC sur 2 étages maximum, clôtures légères...

2011 ◯
création de l'éco-lotissement approuvé en conseil municipal / recrutement du maître d'oeuvre

- 2012** ◯
- 1^{er} trimestre : travail sur le plan d'aménagement
 - mai : présentation du projet aux riverains
 - fin juin : dépôt du permis d'aménager
 - juillet / septembre : instruction du permis / élaboration du règlement
 - **Préparation du site :**
 - Septembre / décembre : travaux voirie, castine, réseaux / piquetage et bornage
 - **Commercialisation :**
 - juillet / août : réservation des parcelles sur plan
 - à partir de septembre : promesses de vente

- 2013** ◯
- **Préparation du site :**
 - 1^{er} trimestre : travaux de finition
 - **Commercialisation :**
 - Obtention des permis de construire à partir de janvier
 - Janvier : versement des acomptes
 - mars-avril : paiement

Exemple d'un éco-quartier

Les Hauts de Bléville BLEVILLE (76)



▲ **Contact : Commercialisation Information...**

Laetitia DELFAU
Directrice adjointe des Services Techniques
Tél. 05.53.09.08.86
l.delfau@coulounieix-chamiers.fr





Le point sur Cré@vallée

Le parc d'activités économiques de Cré@ Vallée Nord compte aujourd'hui 46 entreprises et structures différentes qui emploient 546 salariés. Voici les dernières arrivées :

▲ **SARETEC** : cette société travaille dans le domaine de l'expertise pour les assurances dommages ouvrages des entreprises du bâtiment. Installée dans un des bâtiments de Cré@Park, les immeubles du groupe Lazard, elle compte dix salariés dans son effectif.

▲ **CRÉDIT MUTUEL** : les dix employés des services généraux de l'agence départementale du Crédit Mutuel vont également s'installer dans les prochains jours dans l'un des bâtiments de Cré@Park.

▲ **ATALOGIC** : c'est récemment qu'Eric Chène, gérant de cette société, s'est installé dans la pépinière d'entreprises Cap@Cités, ce qui en fait la neuvième hébergée au sein de cette structure. ATALOGIC a une activité de prestataire de services et de conseil dans le domaine des TIC, les technologies de l'information et de la communication.



Maureen Massenat, pédicure et podologue

Après ses études et divers remplacements, Maureen Massenat (*photo*) a ouvert son premier cabinet de pédicure-podologue le 3 octobre dernier, au 8 rue de Tananarive. Cette périgourdine de naissance a profité de l'opportunité du départ de Nicolas Marquay pour lui succéder.

La pédicure concerne le soin du pied que Maureen Massenat réalise à son cabinet ou à domicile. La podologie propose des semelles permettant de corriger les déformations du pied. La jeune femme traite aussi les verrues plantaires ainsi que la transpiration grâce à un traitement par ionophorèse. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi.



▲ **Contact : Maureen Massenat, pédicure-podologue,**
3 rue de Tananarive, tél. : 05.53.09.11.29

Votre autre pédicure-podologue sur la commune :

▲ **Régine Granger,** cabinet médical
39 rue Richelieu, tél. 05.53.53.72.48

« Ça d'coiff » chez Evelyne

Depuis le 16 janvier, Evelyne Meauxsoone a repris le salon de coiffure au 4 rue Gisèle Feyfant. Elle l'a nommé, avec un humour revendiqué, « Ça d'coiff ». Du mardi au samedi, et même un lundi sur deux, elle accueille hommes, femmes et enfants pour shampooing, coupe et coiffage.



Contact : Salon de coiffure « Ça d'coiff »,
4 rue Gisèle Feyfant, Tél. : 05.53.53.32.50

▲ **Vos autres salons de coiffure sur la commune :**

- **Aurélia Coiff'**
53 bis av. du Gal de Gaulle, tél. : 05.53.46.76.52
- **Cannelle Coiffure**
86 avenue du Gal de Gaulle, tél.: 05.53.53.66.10
- **CMA coiffure**
23 place du Gal de Gaulle, tél. : 05.53.09.69.15
- **Hair coiffure**
61 avenue du Gal de Gaulle, tél. : 05.53.08.03.99
- **Idéatif**
186 avenue Winston Churchill, tél. : 05.53.35.21.71
- **Nuance coiffure**
335 avenue Winston Churchill, tél. : 05.53.08.79.76

▲ **Coiffure à domicile :**

- **Murielle coiffure à domicile,** tél. : 05.53.04.45.73
- **Carole coiffure,** tél. : 06.73.18.46.80
- **Domicile Nathalie Coiffure,** tél. : 06.64.81.18.97

Garage « Au palais de l'auto »

Depuis le 1^{er} mars, Antonio Martins et Muriel Guibal ont ouvert le Palais de l'auto. Ils proposent la vente de voitures neuves et d'occasion, les réparations et l'entretien de tous véhicules, tourisme et utilitaires, la fourniture et la pose de tous pneus.

Contact : Palais de l'auto,
route de Bergerac, tél. : 05.53.09.69.62

▲ **Vos autres garages sur la commune :**

- **Chamiers automobiles,**
Sault du chevalier
tél. : 05.53.08.28.58
- **Coulounieix Auto,** 356 bis avenue
Winston Churchill, tél. : 05.53.08.35.41
- **S.O.V.R.A.,** 74 avenue du Gal de Gaulle,
tél. : 05.53.08.31.02



« Esprit de forge », ferronnerie d'art

Ole Jensen (*photo*) a d'abord été formé à Hambourg en Allemagne avant d'entrer chez les compagnons du devoir à Aix-la-Chapelle, Reims et Nantes, puis de s'installer à son compte près de Rennes. Depuis un an, il a créé son atelier sur la commune, dans l'enceinte de la menuiserie Raynal.

Pourquoi avoir choisi le métier de ferronnier d'art ?
« C'est la création et l'expression que permet le métal chaud qui m'a toujours fasciné » explique l'artisan. « Esprit de forge » est le nom qu'il a donné à son entreprise, « car on utilise et on révèle la matière » précise Ole.

Il souhaite maintenant se faire mieux connaître pour montrer son savoir-faire. Il fabrique sur mesure des créations uniques, accessoires de cheminées, rampes d'escaliers, portails, auvents, enseignes et pergolas. « La seule limite est l'imagination du client », souligne Ole qui recherche toujours, dans l'objet réalisé, à lier l'esthétique au côté pratique.



Contact : Esprit de forge 42 boulevard Jean Moulin.
Tél. : 06.18.49.20.39 / contact@esprit-de-forge.fr

▲ **Votre autre ferronnier d'art sur la commune :**
Nathan Lafargue (*Ma Ville n°69 – avril 2011*), Marival.
Tél. : 06.07.52.41.12 / nathanlafargue@hotmail.com

info

La municipalité œuvre pour le développement harmonieux de la commune et intensifie ses actions en direction des entreprises. Celles-ci ont un interlocuteur direct à la mairie pour les orienter et les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches.

Mariette Lavigne, chargée de mission Aménagement durable du territoire
Tél. : 05.53.35.57.08 / 06.71.11.76.28 / m.lavigne@coulounieix-chamiers.fr

Cette page met en valeur le dynamisme et le savoir-faire des entreprises de la commune. Si vous souhaitez vous faire connaître, contactez le service communication au 05.53.35.57.59 ou par mail : com@coulounieix-chamiers.fr





M'T VAC ! Du 16 au 20 avril
Treize activités différentes étaient au menu de l'édition 2012 de M'T VAC ! à laquelle 55 jeunes de 12 à 17 ans ont participé. La semaine s'est terminée dans un esprit de fête autour d'une exposition des oeuvres réalisées, d'un spectacle de danse africaine et d'un concert rock.



Carnaval - 21 mars
Echappant de peu aux averses, le joyeux cortège auquel 500 personnes ont participé a mené à bien sa mission du jour : il a « enflammé » l'espace Jacqueline Auriol, emmené aux rythmes de la batucada Samba Garage, avant de juger et brûler Pétassou dans une ambiance festive !



Concert Swing Home Trio - 31 mars

Les arrangements à la sauce manouche du groupe de jazz roennais « Swing Home Trio » ont fait vibrer le centre Gérard Philipe ! Les 3 musiciens ont conquis les quelques 150 spectateurs venus écouter aussi bien leurs compositions que leurs reprises de Django Reinhardt.

Etranges Lectures - 23 mars

Le talent du comédien Thierry Lefever a emmené les 50 auditeurs dans un délicieux voyage en Serbie avec la lecture d'extraits choisis du roman « Sous un ciel qui s'écaille » de Goran Petrovic. C'était la première fois que les « Etranges lectures » faisaient une halte à Coulounieix-Chamiers : le rendez-vous a été très apprécié.



Petit-déjeuner de l'emploi - 10 avril

Un « petit-déjeuner emploi » a été organisé pour les demandeurs d'emploi de la commune par le CCAS, en collaboration avec la Maison de l'Emploi de l'Agglomération Périgourdine. Une soixantaine d'entre eux a répondu à cette invitation destinée à leur présenter les dispositifs d'insertion professionnelle développés sur le territoire pour les accompagner dans leurs démarches.

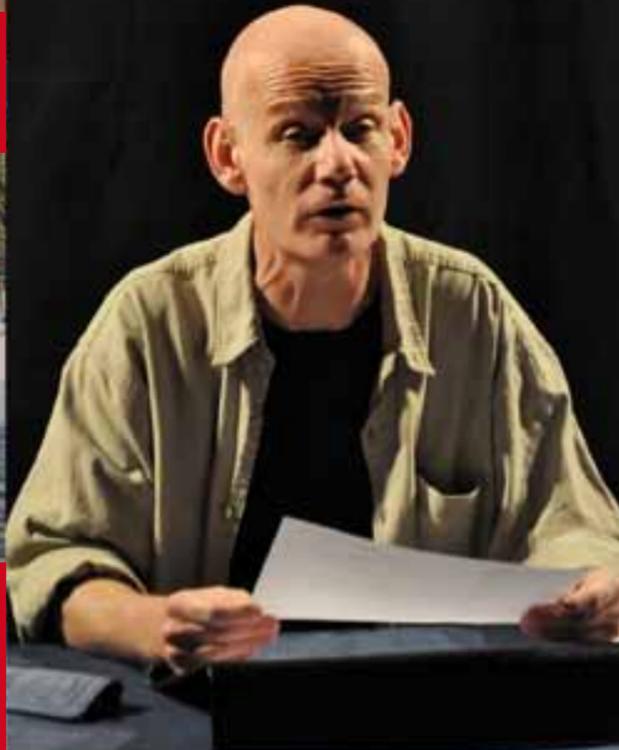
Action prévention-sécurité à Louis Pergaud - 16 mars

Les 7 classes de l'école Louis Pergaud se sont succédé sur les ateliers animés par la MAIF, la MAE, les pompiers et l'ADATEEP. Prévention des accidents domestiques, le port de la ceinture de sécurité, la sécurité à pieds ou à vélo ou encore l'apprentissage des premiers gestes de secours étaient au programme.



Semaine du Développement Durable - 1er avril

Deux rendez-vous « grand public » ont été organisés pour la Semaine du Développement Durable. Une dégustation de produits du marché du bourg de Coulounieix avec les producteurs de Pays a précédé une conférence-débat sur l'éco-conduite le 1er avril. Le lendemain, les Colomniérois étaient conviés à une visite guidée du chantier du méthaniseur, avec le Lycée agricole. Des formations pratiques et théoriques sur l'éco-conduite ont aussi été organisées pour les agents municipaux.



Inauguration de la Maison de retraite Jean Gallet et de l'espace Václav Havel 2 mars

La Maison de retraite Jean Gallet, désormais établissement public, a été inaugurée avec le Conseil général. Inauguration également le même jour des aménagements sur le secteur du Dojo, en plein développement : il porte désormais le nom d'espace « Václav Havel », et un arbre de la laïcité a été symboliquement planté.



ACADVS

Coulounieix-Chamiers 05 53 46 69 66
Chancelade 05 53 07 28 90
Astreinte 06 78 56 50 26
+ de 25 ans d'expérience
Devis gratuit

- **Coulounieix-Chamiers**
- **Chancelade • Périgueux Ouest**

- Aide à la personne (enfant, adulte, personne âgée, handicapée)
- Entretien du logement (ménage, repassage, courses...)
- Appartage (activités de loisirs à domicile)
- Garde itinérante (passages ponctuels de 15 à 30 min, jour et nuit)
- Présence de nuits

www.acadvs.fr
adv.24@wanadoo.fr

Agrément Qualité n°2007-2-24-21 - Service Autorisé par le Conseil Général 24 - Adhérent UNA

GÉNÉRATION FLEURS
Des émotions, des couleurs

COULOUNIEIX-CHAMIER - 117, AV. DU G^e DE GAULLE
TRELISSAC - 192, AV. MICHEL GRANDOU
www.generationfleurs.com

Partenaire officiel du COCC-FOOT

Entreprise S.T.A.P. Dordogne
Peinture & Décoration

05 53 07 11 37
ZAE Borie Marty - 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac
195 Av. Winston Churchill - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
E-mail : stap.dordogne@wanadoo.fr
www.stapdordogne.fr

ESTELLE DECOR

Réfection, Confection, Création

37 Av. du Général de Gaulle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
05 53 08 75 68 / 06 82 59 91 32

ARTISAN TAPISSIER
DECORATEUR & CREATEUR

www.estelledecor.fr
estelledeco@hotmail.fr

PAUTARD Loisirs **TOP ACCESSOIRES**

CAMPING-CARS - CARAVANES - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

131, avenue du Général-de-Gaulle - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
Tél. 05 53 53 17 97 - Fax 05 53 53 32 42 - www.pautard-loisirs.com

Fabricant installateur de Fermetures Alu, Bois, Pvc

Menuiserie RAYNAL

Tél : 05 53 04 20 75 / Fax : 05 53 04 78 10
jeanluc.raynal@gmail.com
42 Bd. Jean Moulin - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

LES HALLES du Périgord
Mangeons Local !

Boucherie
Fruits et Légumes
Epicerie Frais

HORAIRE SEMAINE
9H - 12H30 14H - 19H
SAMEDI 9H - 19H
TEL : 05.53.07.06.05



Première Semaine de l'Enfance !

Pour tout savoir sur les actions menées en faveur des 3 à 11 ans, rendez-vous au centre Gérard Philippe entre le 19 et le 22 juin.



Un rendez-vous haut en couleurs !

Les structures accueillant sur la commune les enfants de 3 à 11 ans se sont associées pour une grande première, **la semaine de l'enfance**, organisée grâce à l'enthousiasme et à l'énergie des services municipaux et des partenaires*. Du 19 au 22 juin, le centre Gérard Philippe sera investi pour la manifestation « **L'Enfant au cœur de la ville** ».

« En un seul lieu, les parents auront une vision d'ensemble des activités proposées et de leur diversité avec l'enfant au cœur des projets » explique Joëlle Contie, adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires.

Activités artistiques, ludiques et sportives, aide aux devoirs, musique ou journal « Ça roule », chacun pourra découvrir les réalisations de l'année écoulée à travers plusieurs expositions. Elles seront ouvertes aux écoles les 19 et 21 juin et à toutes personnes intéressées ce même jour jusqu'à 20h.

« Cette manifestation donnera aussi l'opportunité à tous les enfants de se rencontrer et de se réunir avec nos aînés » précise l'élue. En effet, le 20 juin après-midi, un goûter intergénérationnel les réunira. Le 22 juin en soirée, aura lieu un gala de fin d'année, avec les enfants et les familles. Au programme, visite de l'exposition, projection d'un diaporama et spectacle par les enfants du périscolaire. Autant d'événements pour se divertir et s'informer.

Informations : service scolaire-périscolaire, tél. 05.53.35.57.27
periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

(*) Les services municipaux, le CCAS, le Conseil Municipal Enfants, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, les écoles, le complexe Bayot-Sarrazi, les associations Le pari d'un bon départ, Coulounieix-Chamiers s'Anime, Centre Social Saint-Exupéry et ALC Théâtre.

Un été en famille

Musique, sport, gastronomie, artisanat, mime, chansons, cinéma : l'été 2012 offrira de multiples occasions pour partager de bons moments en famille.

Le programme des animations estivales colomniéroises donnera à chacun l'occasion de se retrouver en famille et entre amis. D'abord avec l'opération « Si T Sport ! » les lundis, mardis et jeudis de juillet et les 7 et 28 juillet pour les spéciales « famille ». Du 30 juillet au 5 août, un camp itinérant fera découvrir aux jeunes le Périgord noir. Sport toujours avec le tournoi seniors national du COCC tennis qui se déroulera à Pareau du 23 août au 9 septembre.

Ensuite, une multitude de spectacles seront à découvrir et apprécier ensemble : le radio-crochet « La truffe d'argent » le 19 juillet, l'art lyrique le 26 juillet grâce au festival « Piu di voce », suivi de l'art du geste le 31 juillet avec Mimos.

Avec le marché de nuit gourmand et artisanal, les 6 juillet et 24 août, la gastronomie et l'artisanat seront fêtés par le comité des fêtes de Coulounieix-Chamiers qui proposera une nouveauté le 5 août : la fête des battages à l'ancienne. Deux sorties familiales sont proposées. L'une à Biscarosse le 8 juillet, l'autre à Arcachon le 26 août.

Rendez-vous incontournable, le feu d'artifice suivi du bal de la fête nationale le 13 juillet offrira un moment de bonheur pour petits et grands, tout comme la séance de ciné en plein air le 23 juillet avec "Rio". A noter également la Nuit des étoiles, qui le 11 août, apportera une touche de science et de poésie à un été brillant !

En pratique : Retrouvez le détail des manifestations de cet été 2012 proposées par la municipalité et les associations dans l'Agenda distribué avec le bulletin municipal, disponible dans tous les lieux publics ou en téléchargement sur le site de la mairie www.coulounieix-chamiers.fr.

Nouveau « Plan-guide des randonnées »

Pour découvrir le patrimoine naturel et historique de la commune, le nouveau « plan-guide » décrit les sentiers balisés et les monuments rencontrés.

Le premier topo-guide des sentiers de petites randonnées sur Coulounieix-Chamiers datait de vingt ans. On peut désormais trouver la nouvelle version sous forme d'un plan-guide présentant d'un côté la carte, de l'autre le descriptif du chemin et l'histoire des éléments remarquables rencontrés. Châteaux, belles demeures, points de vue et coins pique-nique sont recensés sur ce document qui regroupe les six sentiers, balisés en jaune.



De 2,5 kms à 14,5 kms, ces itinéraires s'adressent à la famille et aux promeneurs, y compris les amateurs de VTT, afin de revaloriser le patrimoine local et révéler sa richesse. L'un d'eux, marqué en rouge et blanc sur 5 kms, fait partie du chemin de grande randonnée de Saint-Jacques de Compostelle, entre Périgueux et Bergerac.

Cette nouvelle publication est disponible dans les lieux publics et téléchargeable sur le site www.coulounieix-chamiers.fr

Exposition des artisans et concours des peintres



Dimanche 3 juin, le château des Izards offrira une bien jolie balade à ses visiteurs !

De 9h à 18h, sous le chapiteau et dans les salles d'exposition du château, chacun pourra découvrir et admirer le travail d'une trentaine d'artisans d'art qui proposeront une exposition de leurs créations : créateur de bijoux, sculpteur sur bois, fabricant de savons ou de bougies, potier, relieur, verrier... Le savoir-faire exceptionnel de ces artisans en partie issus du Pôle Expérimental Nontron-Périgord-Vert et référencés pour certains dans le « Carnet de route des Métiers d'Art en Périgord » sera à l'honneur !

Dans le parc, les peintres seront présents pour participer au concours organisé sur le thème de la Nature... Les visiteurs pourront donc voir ces artistes à l'oeuvre, en direct ! Le concours est ouvert aux particuliers et aux associations (sur inscription préalable auprès du service Culturel).

Découvertes et échanges

L'objectif de cette journée est double. Il s'agit en effet d'offrir aux visiteurs une « balade » riche de la qualité, de l'originalité et de la diversité de ses participants. Mais c'est aussi l'occasion de soutenir la création artistique et de favoriser les échanges avec le public.

Informations :
service Culturel, tél. 05.53.54.73.29
culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr

La Ligue contre le cancer a une antenne locale

Depuis janvier, une antenne locale de la Ligue contre le cancer a été créée. Elle offre informations, conseils et soutien aux malades et à leurs familles.



C'est Catherine Galvagnon, vice-présidente du Comité Dordogne de la Ligue contre le cancer, présidé par le Docteur Michel Massenat, qui souhaitait la création d'une antenne de l'association sur la commune. Cette antenne est la 23^e sur le département.

Depuis le 12 janvier, ils sont une quinzaine d'adhérents autour de Catherine Moncet, la responsable locale. Elle résume en quelques mots les buts poursuivis : « L'antenne est un relais du Comité Dordogne auprès de la population locale. Elle informe sur les aides aux malades et à leur famille. Elle participe également aux actions de prévention et de dépistage ».

En parallèle, les soutiens apportés par le comité départemental peuvent être techniques ou financiers. « Une psycho-oncologue peut recevoir le malade ou la famille pour parler et évacuer le stress » ajoute Catherine Moncet qui annonce le chiffre d'une dizaine de personnes ayant déjà contacté l'association.

L'adhésion à l'antenne locale, est de 8 € au minimum « mais on peut donner plus pour aider la recherche » précise-t-elle. Les donateurs peuvent aussi noter dès à présent la date du samedi 9 juin à 9 heures. Pour une participation de 3€, une marche pour la Ligue sera organisée entre Marsac et le château des Izards, suivie d'un pique-nique à la bambouiserie du château.



L'équipe de l'antenne colomniéroise organise une marche le 9 juin prochain

Contact : Catherine Moncet, responsable de l'antenne locale, tél. : 06.89.03.85.33
Comité Dordogne de la Ligue contre le cancer, 10 place André Maurois à Périgueux, tél. : 05.53.09.54.45

COCC Goes Green : quand les jeunes Colomniérois s'engagent...

Zoom sur l'édition 2012 du tournoi annuel de handball sur herbe : l'organisation est portée par 4 jeunes Colomniérois dans le cadre de l'appel à projet « Sport et développement durable » en Aquitaine. Leur objectif : en faire une manifestation éco-responsable... et partir aux JO de Londres !



Pierre, Léa, Andréa et Alex, 4 jeunes handballeurs de 15 à 17 ans, ont relevé le défi d'organiser le tournoi sur herbe annuel du COCC Handball en

favorisant une approche Développement Durable. Avec l'aide de Marie-Aude Clément, adulte référent de ce projet, ils ont travaillé sur deux axes. Faire participer les familles, attirer davantage le public jeune et féminin, organiser une « bourse » aux articles de sport sont des points qu'ils ont particulièrement approfondi pour développer la dimension sociale du tournoi.

Autre axe fort : la manifestation sera éco-responsable ! Gestion des déchets, consommation de proximité grâce à des partenariats locaux : tout a été prévu, tant en termes de moyens matériels, humains et financiers. « Les valeurs que nous souhaitons intégrer à la manifestation seront reprises dans une charte d'engagement que nous ferons signer à tous les participants », soulignent les jeunes. C'est ainsi que le COCC Hand Tour est devenu le « COCC Goes Green » ! Leur dossier a brillamment passé l'étape des sélections départementales. Ils l'ont ensuite défendu devant un grand jury à Bombannes (33) les 12 et 13 mai, aux côtés des 17 autres équipes retenues... C'est gagné ! L'équipe des jeunes Colomniérois fait partie des 6 retenues en Aquitaine pour assister aux Jeux Olympiques de Londres en tant que « reporters développement durable », du 6 au 12 août prochain. Ils comptent bien porter haut les couleurs de Coulounieix-Chamiers outre-manche !

Mais avant cela, ils vous attendent nombreux le 24 juin prochain pour faire du COCC Goes Green une grande manifestation qui rassemble les Colomniérois autour de la pratique du handball dans un esprit festif...

COCC Goes Green / Tournoi de handball sur herbe ouvert à tous

Dimanche 24 juin au stade Pareau

- Participation : 5 € par adulte, 2 € pour les 15-18 ans, gratuit pour les enfants.
- Pour créer une équipe et s'inscrire (petits et grands) : il suffit d'être au minimum 4 joueurs
- Toute la journée : exposition sur le tri, bourse solidaire d'articles de sport
- Restauration sur place : buvette, grillades...
- Remise des récompenses en fin de journée en présence de tous les partenaires du projet

Informations : Marie-Aude Clément, tél. 06.71.27.67.26 | secretariat@cocc-handball.fr

« Portraits partagés » de 80 enfants et 14 seniors

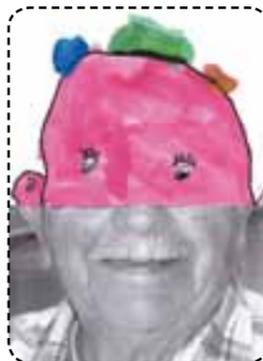
Fruit d'une action menée tout au long de l'année scolaire, cette exposition originale est présentée aux Colomniérois de manière itinérante, jusqu'à la fin de l'année.

Réunir les plus jeunes et les anciens autour d'un projet orienté sur l'art visuel : tel a été le moyen imaginé par le Comité Mieux Vivre Ensemble pour contribuer à modifier l'image souvent stéréotypée des personnes âgées. Première étape : pendant la Semaine Bleue en octobre 2011, des photographies représentant la moitié du visage d'un senior ont été présentées aux enfants des 2 groupes scolaires et de l'association Le Pari d'Un Bon Départ. Leur mission : dessiner la partie manquante du visage. Deuxième étape : les rôles sont inversés lors de la journée « Ensemble, c'est mieux », organisée par l'ACADVS en décembre. Les plus âgés complètent les visages d'enfants. A cette occasion, les enfants sont venus rendre visite aux seniors pour découvrir les portraits et échanger.

Les portraits réalisés ont été encadrés. Ils sont accompagnés de commentaires du « portraitiseur » et du « portraitisé » et identifiés par le prénom et l'âge de chaque participant. Des surprises, des rires, des observations amusées, des regards approfondis, des opinions sur des images de soi transformées par des plus jeunes ou des plus âgés : il en résulte une très belle exposition qui ne laisse pas indifférent !...

Inaugurée le 9 mai au centre social Saint-Exupéry, elle est actuellement exposée à l'école Eugène Le Roy jusqu'au 6 juin. À venir : du 6 au 15 juin à l'école Louis Pergaud, du 15 au 25 juin au centre Gérard Philippe dans le cadre de la Semaine de l'Enfance, du 25 juin au 27 juillet à la mairie, du 27 juillet au 3 septembre à l'ACADVS, du 3 au 24 septembre à la maison de retraite Jean Gallet. D'autres lieux suivront.

Informations : Isabelle Plénat, centre social Saint-Exupéry, tél. 05.53.45.60.30



Associer des plantes permet de les protéger efficacement et naturellement, et de s'assurer une meilleure récolte. Des plantes chassent certains parasites grâce à leur parfum.

Protection des tomates : l'aneth fait fuir les pucerons noirs, l'œillet d'Inde cultivé au pied des tomates repousse les mouches blanches, le persil et le souci peuvent repousser les insectes, la tomate et les asperges se rendent une aide mutuelle.

Protection des pommes de terre : le chanvre chasse les doryphores, le ricin les empoisonne.

Des plantes qui s'aiment et s'entraident, d'autres pas : carottes et liliacées (poireaux, ail, oignon, échalote) : ces 2 familles se protègent réciproquement. Les légumineuses (fèves, haricots, pois) enrichissent le sol en azote : il est vivement recommandé de les associer à des plantes qui ont besoin de cet apport, comme la tomate ou les cucurbitacées. Liliacées et légumineuses ne s'aiment pas : il faut les séparer absolument !

Le Prêt sur Gages : une solution du Crédit Municipal

Établissement public de crédit et d'aide sociale, le Crédit Municipal met le Prêt sur Gages à disposition de tous. C'est une forme de crédit qui consiste à déposer en gage un objet de valeur (bijou, instruments de musique, maroquinerie, objet d'art, etc) contre un prêt qui peut permettre de faire face à un besoin de trésorerie, un coup dur ou un imprévu.



Comment fonctionne le prêt sur gage ?

Les objets sont estimés par des appréciateurs qui en déterminent la valeur. Le prêt représente entre 50% et 70% de la valeur estimée sur le marché des ventes aux enchères publiques. Le prêt accordé (les formalités sont établies rapidement), un contrat est établi pour 6 mois et la somme d'argent est remise immédiatement. A tout moment, le déposant, qui reste propriétaire de son bien, peut le retirer contre remboursement du prêt, les intérêts et les frais annexes.

Il n'y a pas de dossier à constituer, il faut simplement présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Informations : Crédit Municipal, 5 rue Sirey à Périgueux, tél. 05.53.35.98.94

Les conseils du médiateur

Le printemps revient ! Un petit rappel des droits et devoirs ne fait pas de mal...

La taille des végétaux

L'art. A 671 du code civil autorise les arbres et arbustes de plus de 2 mètres de hauteur uniquement s'ils sont plantés à plus de 2 mètres de la limite de terrain. Ils doivent mesurer moins de 2 mètres s'ils sont plantés à moins de 2 mètres du fond voisin. Les arbres de plus de 30 ans n'entrent pas dans le cadre de cette obligation.

L'art. A 673 précise qu'un habitant peut contraindre son voisin à couper les branches qui dépassent sur son terrain. Pour les racines et les broussailles, qui dépassent : il peut les supprimer lui-même.

Les bruits de voisinage

L'art. 19 indique que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, et ceci de jour comme de nuit.

L'art. 20 stipule que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

L'art. 24 précise que la mesure des bruits à ne pas dépasser est de 30 décibels de 7h à 22h et de 25 décibels de 22h à 7h.

Brûlages domestiques dans les jardins

Ces feux ne peuvent se faire qu'entre le lever et le coucher du soleil et doivent obligatoirement être éteints le soir. Le vent ne doit pas dépasser 20 km/h. Les incinérations de déchets non végétaux sont formellement interdites. Du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre, il est interdit d'allumer un feu dans les bois et forêt, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces terrains.

Bien sûr, il est conseillé de déposer les végétaux en sacs ou en fagots les jours de ramassage, de les transporter à la déchèterie la plus proche ou de les broyer pour faire du compost.

Alain Chapelle, Médiateur municipal.

Le médiateur reçoit sur rendez-vous à la mairie annexe de Coulounieix-Chamiers ou se déplace à domicile tous les jours sauf samedis, dimanches et jours fériés. Pour prendre rendez-vous, laissez un message au 06.88.73.93.60. Précisez vos nom, adresse, numéro de téléphone et le motif de votre appel.



À vos agendas...

Juin

- 1^{er} juin** : Immeubles en fête, espace Xavier Aicardi
1^{er} juin à 20h30 : Concours de belote, Stade Pareau
Du 2 au 17 juin : Tournoi de tennis jeunes, stade Pareau
3 juin : Concours de pêche
3 juin de 9h à 18h : Journée des Artisans d'art, ch. des Izards
Du 4 au 7 juin : Olympiades inter-classes des écoles, stade Pareau
Du 6 au 15 juin : « Portraits partagés », école Louis Pergaud
Du 7 au 12 juin : Exposition du CMS Bayot-Sarrazi, ch. des Izards
Du 8 au 10 juin : Fête de l'Été, rue Tananarive
8 juin à partir de 20h : Soirée Bodégas, ch. des Izards
9 juin : Concours de pétanque, espace X. Aicardi
9 juin : Marche de la Ligue contre le cancer
11 juin à 14h : Lundi Ciné « Les sœurs soleil », collège Jean Moulin
14 juin à 20h30 : Concert Mohamed AMR et Yonathan AVISHAI / Dordogne Palestine, centre Gérard Philippe
Du 15 au 25 juin : « Portraits partagés », centre Gérard Philippe
15 juin : Kermesse du groupe scolaire Louis Pergaud
Du 16 juin au 1^{er} juillet : Exposition ElqM LESTANDIE et Traoré BAMADOU, ch. des Izards
15 juin à 14h30 : Séance de prévention seniors « L'aménagement de l'habitat », ch. des Izards
16 juin à 20h30 : Soirée Théâtre, centre Gérard Philippe
17 juin : Sortie familiale à Aqualand
17 juin : Course motos et quads, lieu-dit Perlijoux
Du 18 au 22 juin : Semaine de l'Enfance, centre Gérard Philippe
21 juin à partir de 20h : Fête de la musique, espace X. Aicardi
24 juin : COCC Goes Green, stade Pareau
Du 25 juin au 27 juillet : « Portraits partagés », mairie
29 juin : Kermesse de l'école élémentaire Eugène Le Roy
30 juin de 12h à 18h : M'Ta Planète, ch. des Izards

Juillet

- 1^{er} juillet de 13h à 20h** : Journée Voie Verte / Voie Bleue, Izards
Du 2 au 27 juillet : Si T Sport !
6 juillet à 19h : Marché de nuit gourmand et artisanal, bourg

- 7 juillet** : Concours de pétanque, espace X. Aicardi
7 juillet : Si T Sport ! Famille à Pagot
8 juillet : Sortie familiale à Biscarosse
13 juillet : Bal de la Fête nationale et feu d'artifice, ch. des Izards
19 juillet : Truffe d'Argent, place de l'Amitié
23 juillet à 22h : Cinéma de plein-air « Rio », ch. des Izards
26 juillet à 21h : Festival Piu di Voce, ch. des Izards
Du 27 juillet au 3 septembre : « Portraits partagés », ACADVS
27 juillet à 20h30 : Soirée Théâtre, centre Gérard Philippe
28 juillet : Si T Sport ! Famille sur l'espace Jacqueline Auriol
Du 30 juillet au 5 août : Camp itinérant Si T Sport ! Extrême
31 juillet à 19h : Festival Mimos, ch. des Izards.

Août

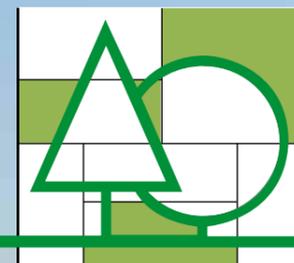
- 5 août de 9h à 20h** : Fête des battages à l'ancienne, Plancheix
11 août à 21h : La nuit des étoiles, La Rampinsolle
24 août à 19h : Marché de nuit gourmand et artisanal, bourg
23 août au 9 sept. : Tournoi de tennis seniors, stade Pareau
26 août : Sortie à Arcachon

Septembre

- 1^{er} et 2 septembre** : Premier salon de la maquette et du modèle réduit, gymnase ASPPT
2 sept. de 8h à 18h : Vide-grenier, bourg de Coulounieix
Du 3 au 24 septembre : « Portraits partagés », maison de retraite Jean Gallet
Du 8 au 23 septembre : Exposition Kika BUKOWSKI, ch. des Izards
9 septembre : Concours de pétanque, espace X. Aicardi
16 septembre : Sortie découverte
19 septembre à 14h30 : Séance de prévention seniors « Médicaments, ensemble parlons-en », ch. des Izards
22 septembre : Championnat pétanque, espace X. Aicardi
22 septembre à 20h30 : Concert « Orchestre des deux Vallées », centre Gérard Philippe
23 sept. de 7h à 18h : Vide-grenier, bourg de Coulounieix

Sodigel

Tous produits surgelés et crèmes glacées



EURL **JAROUSSIE ET FILS**
PARCS ET JARDINS

Tél. 05 53 04 63 60

Groupe des élus «SOCIALISTES ET DIVERS GAUCHE»

Enfin, un mois de Mai radieux que nous attendions depuis 10 ans... Les français ont choisi un nouveau président. C'est la preuve que les forces de gauche se sont retrouvées et se sont unies autour d'un projet commun : le changement de politique nationale et européenne.

Demain auront lieu les élections législatives, il faut absolument que ce rassemblement se poursuive pour donner une majorité de gauche au parlement. François Hollande doit avoir une assemblée qui lui permette de mener à bien les réformes nécessaires pour un mieux vivre et un nouveau rayonnement de la France.

Nous regrettons que ce qui a été possible en France ne le soit pas à Coulounieix-Chamiers. La majorité municipale n'a certainement pas compris le message de rassemblement que nous lui avons adressé depuis plus de 6 mois puisqu'elle se cantonne toujours dans le silence. Associer nos connaissances, nos expériences et œuvrer ensemble ne pouvait qu'être bénéfique pour notre commune. Dommage pour tous !!!

ÉTAT CIVIL

DU 10 JANVIER AU 14 AVRIL 2012

Mariages : Rachid KARBAL et Jamela HAOUÉS, le 14/01/12 ; Hervé PLISSON et Catherine LE PREV, le 07/04/12 ; Bruno PAIN et Anicée RAZAFIARIZAKA, le 14/04/12

Naissances : Ismail SAFOURI, le 17/01/12 ; Salim AZIZOU, le 23/01/12 ; Jade POUYADE, le 13/02/12 ; Elaïa AZPIAZU, le 19/02/12 ; Johanna BRINDEL, le 27/02/12 ; Aya OUINNA, le 27/02/12 ; Fatima-Zorha HAMIDI, le 28/02/12 ; Nolhan BARIOLADE, le 04/03/12 ; Emma PETEYAS, le 19/03/12 ; Ilhem ALI, le 23/03/12 ; Kalaan ETOURNEAU, le 28/03/12

Décès : Emile NAVARRO, le 10/01/12 ; Michel TOURBEZ, le 24/01/12 ; Louis MARCOUX, le 25/01/12 ; Michel GILBERT, le 28/01/12 ; Marie DELBOS, le 31/01/12 ; Jean-Louis REL, le 01/02/12 ; Claude ANDRIEUX, le 13/02/12 ; Albert DUBOS, le 13/02/12 ; Isabelle PELISSON, le 17/02/12 ; Georgette DARTIGEAS ép. DOOM, le 19/02/12 ; Philippe LEFEUVRE, le 20/02/12 ; Albert MOG, le 21/02/12 ; Arthur PECHUZAL, le 23/02/12 ; Marguerite GUINOT ép. POUZET, le 24/02/12 ; Adèle BARLET ép. DASSEUX, le 04/03/12 ; Sylvain BARDOT, le 13/03/12 ; Eva TALLET ép. AQUIN, le 14/03/12 ; Fernande BÉLIGAUD vve MARCOUX, le 16/03/12 ; Thierry GRAVELET, le 16/03/12 ; Gabriel RONDET, le 18/03/12 ; Maurice LALET le 19/03/12 ; Yvette OTHON vve SUDRET, le 24/03/12 ; Jacky GERMAIN, le 27/03/12 ; Jean-Marie BORDAS, le 28/03/12 ; Marie FAURE ép. POMIER, le 28/03/12 ; Paul MORENO, le 03/04/12 ; Paul GRANGER, le 11/04/12

"Maison Neuve" 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

Fax 05 53 04 08 30 - E-mail : jaroussie.et.fils@wanadoo.fr

Votre magasin vous accueille tous les jours,
de 8h30 à 19h30 du lundi au samedi,
et de 9h00 à 12h15 le dimanche matin.

Avenue Winston Churchill - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

Tél. 05 53 09 81 43

POMPES FUNÈBRES RIGOULET



Pompes funèbres
Funérarium
Crémation
Contrats obsèques
Magasin funéraire
Marbrerie funéraire
Gravures à l'ancienne
Entretiens à l'année

Funérarium

Tout a été fait au funérarium Rigoulet, pour permettre à chaque famille de se recueillir dans les meilleures conditions de dignité, de discrétion et d'intimité.

Vous nous trouverez à vos côtés, pour vous apporter l'écoute nécessaire et définir avec compassion et efficacité le service que vous souhaitez.

Nous vous garantissons un service en parfaite harmonie avec vos attentes, vos convictions et vos moyens.

Lætitia et Benoît Rigoulet

" 100.000 Français préparent leurs obsèques à l'avance chaque année, pourquoi pas vous ? "

Vous voulez être sûr que vos volontés soient respectées, vous voulez éviter à ceux que vous aimez les démarches compliquées. Alors venez nous rencontrer. Ensemble nous définirons toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

Vous pourrez financer vos obsèques à l'avance en une ou plusieurs fois et tout ce que vous avez prévu sera garanti très simplement.

- aucune sélection médicale
- pas de limite d'âge pour souscrire
- votre épargne reste disponible en cas de besoin
- votre capital est garanti et évolue chaque année

A VOTRE SERVICE

7J./7
24H/24



Ets RIGOULET

notre choix,
respecter le vôtre

Possibilité de CAVEAU
sous 24 heures

www.rigoulet.fr